



Ville de Diekirch

Collège échevinal
Affaires culturelles

Avis concernant la proposition au classement comme monument national de l'immeuble 28 rue Alexis Heck à Diekirch

Le Conseil communal

Vu

1. Le dossier présenté par le Service des Sites et Monuments Nationaux (SSMN) au conseil communal de la Ville de Diekirch, en sa version originale en novembre 2008 et en sa version révisée en mars 2009, qui prévoyait le classement de l'immeuble en question comme monument national.
2. La missive signée conjointement par le collège échevinal de la Ville de Diekirch, par la directrice du Musée d'Histoire[s] Diekirch, par le président de l'asbl Association du Musée National d'Histoire Militaire, par le curateur du Musée National d'Histoire Militaire, par le président et le secrétaire de la Ligue *Ons Jongen* Diekirch et par la présidente-secrétaire de la Ligue des Prisonniers Politiques et Déportés Diekirch demandant le classement urgent de l'immeuble en question.
3. La lettre du Ministère des Finances du 28 avril 2009 accordant une servitude de passage sur le terrain public de la cité militaire (N° cadastral 539/8006) vers le terrain privé (N° 528/6944) portant l'immeuble en question.
4. La lettre du Ministère de la Culture du 10 mai 2011 de laquelle il ressort que la Ministre de la Culture *propose, en raison de son intérêt historique, d'inscrire à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux l'immeuble sis 28,rue Alexis Heck, inscrit au cadastre de la commune de Diekirch, section A de Diekirch, sous le numéro 528/6944, appartenant à Monsieur Albert Mambourg et à Madame Claudine Becker-Mambourg.*

Considérant que

5. Le SSMN se base sur les critères suivants pour opérer la sélection des immeubles et/ou autres objets à conserver et à protéger:

Kriterien zum Denkmalwert : Einzelobjekt / erhaltenswertes Kulturgut

- 5.1. **Einzelobjekt** : Objekte, an deren Erhaltung ein öffentliches Interesse besteht: Bedeutung für die Geschichte der Menschen, der Städte und Siedlungen;
- 5.2. **Erhaltenswertes Kulturgut** : Historische Dimension ist der wesentliche Gesichtspunkt für die Einordnung als erhaltenswertes Kulturgut, muss frei vom heutigen künstlerischen und geschmacklichen Urteil analysiert werden.

6. L'immeuble proposé au classement fut construit par Alexis HECK (1830-1908), propriétaire du renommé Grand Hôtel des Ardennes. Le légendaire hôtelier-restaurateur diekirchois y avait aménagé ses quartiers privés qui lui permettaient d'avoir accès au Grand Hôtel des Ardennes par un escalier aménagé à l'arrière de sa propriété. Pendant la seconde guerre mondiale, le Grand Hôtel des Ardennes fut transformé en « Froideterre Kaserne » par l'occupant nazi. Complètement détruit par le feu et les obus, il n'a malheureusement pas été reconstruit ; pas plus d'ailleurs que l'ancien couvent des récollets qui lui non plus n'a pas survécu aux ravages de la seconde Guerre Mondiale.

Marc JECK, Artículo, Journal of Urban Research, 2008 : Les débuts du tourisme au Grand-Duché de Luxembourg. Au temps où le Luxembourg était à 6 heures 30 de Paris : C'est là qu'Alexis Heck (1830-1908), considéré comme le père du tourisme luxembourgeois, va officier à l'Hôtel des Ardennes. Vers 1855, le jeune Heck reprend l'auberge paternelle pour la transfigurer en un établissement de premier ordre. La première adresse hôtelière des Ardennes et le premier wellness & spa resort du Grand-Duché sont nés. En 1905, le Guide Joanne indique que l'Hôtel des Ardennes dispose de 180 lits, de bains chauds et de rivière, d'un lawn-tennis, d'un jeu de quilles en plein air, d'une chambre noire aménagée pour les photographes amateurs, de salles de billards et de danse, de salons de café et de conversation, de deux bibliothèques avec des livres français, allemands et anglais, d'une pêche réservée sur 60 km, d'une chasse gardée pour les pensionnaires, de voitures d'excursion, etc. Les initiatives d'Alexis Heck se caractérisent par leur modernité. L'« hôtelier idéal » (Jeck, 2008b) est le premier « à ripoliner ses chambres de blanc en même temps qu'il relègue au grenier les ciels de lits, les rideaux des fenêtres et les cuvettes minuscules » (Noppeney, 1948 : 21). Heck prend en charge sa clientèle internationale dès leur arrivée à la gare et pendant tout leur séjour. L'hôtelier diekirchois organise des excursions guidées avec des pique-niques dans la vallée du Mullerthal à l'image de l'aubergiste Knaff qui, en 1871, fait servir un luncheon à Victor Hugo au donjon en ruine de Larochette.

Le journal Luxemburger Wort (1982 : 8) dira de Heck : « Cet homme jovial était l'âme de la maison. Il fallait voir partir dans toutes les directions de la rose des vents, ses breaks où régnait la bonne humeur, où les dames exhibaient des chapeaux aux végétations étonnantes et des toilettes à manches bouffantes. Il fallait assister à un de ces pique-niques égayés par le piston et le trombone, pour comprendre la popularité d'Alexis Heck ». Le grand seigneur de l'hospitalité fait découvrir à ses hôtes les manoirs féodaux de Bourscheid, Brandebourg et Vianden. Il est l'un des premiers à comprendre le rôle souverain de la publicité en apposant des affiches touristiques illustrées (dont il ne reste aucune trace) au Charing Cross à Londres et au port d'Anvers (Jeck, 2008b). Dans ses efforts promotionnels, Heck met en avant le bon rapport qualité-prix : « Wer die etwas primitiven Einrichtungen der meisten Hotels in den belgischen Ardennen und der Eifel kennt, wird angenehm überrascht sein, daß ihm hier, bei gleichen mäßigen Preisen, der Comfort und die Zerstreuungen der größten Touristenhotels geboten werden, ohne daß der Gemütlichkeit in irgend einer Weise Abbruch getan würde » (David et Weydert, 2000 : 18).

7. Dans son état actuel, l'immeuble dont question est une maison de maître, la seule à subsister du côté droit de la rue Alexis HECK, qui fait l'objet d'un profond remaniement urbanistique. La Villa CONTER – elle tient son nom du second propriétaire – acquit une triste et sombre renommée pendant les années

1940-1945 : elle était en effet le pendant de la redoutable Villa PAULY de Luxembourg-Ville et de la Villa SELIGMANN d'Esch-sur-Alzette.

Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen N° 314-315, décembre 2008:
La répression est tangible dès les débuts de l'occupation: Au cours du mois d'août 1940, le Einsatzkommando du SD s'implante au coeur de la capitale dans la fameuse Villa Pauly. C'est ici ou dans un des deux bureaux régionaux à Diekirch (Villa Conter) ou à Esch-sur-Alzette (Villa Seligman) qu'une grande partie des résistants font la connaissance de la Gestapo et de ses méthodes de torture. Très souvent, c'est la première étape d'un long calvaire à travers les prisons et les camps nazis.

Paul DOSTERT, Directeur du Centre de Documentation et de Recherche sur la Résistance (Luxembourg), 18 mai 2011: *Luxemburg unter deutscher Besatzung 1940-1945. Die Bevölkerung eines kleinen Landes zwischen Kollaboration und Widerstand* : Bevor die Angeklagten aber vor dem Sondergericht erschienen, hatten sie meist schon Bekanntschaft mit der Gestapo gemacht. Kurz nach der Einrichtung des Einsatzkommandos im August 1940 hatte es sich in der leer stehenden "Villa Pauly", am Petrusring 57, niedergelassen. Nebenstellen wurden in Esch, "Villa Seligman", und in Diekirch, "Villa Conter", eingerichtet. Dies waren in den meisten Fällen die ersten Etappen eines Festgenommenen. Die brutalen Vernehmungsmethoden, die in "verschärfter Form" den verstockten Gefangenen zum Reden bringen sollten, waren schnell im ganzen Land bekannt. Als die Zahl der Verhafteten anstieg und die Kapazität der Zellen überstieg, wurden die Festgenommenen direkt nach Hinzert verbracht, wo sie von besonderen Verhörkommandos zum Reden gebracht werden sollten. Manch einer hat diesen Verhörmethoden nicht standgehalten, mancher hat den Freitod gewählt, aus Angst, nicht durchzuhalten. Auch wenn die Zahl der eigentlichen Gestapobeamten recht klein war, so waren sie doch im ganzen Land gefürchtet, und viele Luxemburger waren überzeugt, dass die Gestapo allmächtig, allgegenwärtig und allwissend sei. Diesen Mythos hat die Gestapo selbst auch gepflegt, aber einige hatten doch erkannt, dass "die Informationsmethode [der Gestapo] im wesentlichen auf Denunziation, für den Rest auf lügenhafter Behauptung und brutaler Einschüchterung (beruhte)". Dennoch brachten diese Methoden unsägliches Leid über zahlreiche Familien, die sich gegen die Politik des Gauleiters stellten. Der Weg in die deutschen Konzentrationslager, Zuchthäuser und Gefängnisse wurde für 3.963 Männer und Frauen ein langer und schwerer Leidensweg. 791 von ihnen haben ihre Heimat nicht wieder gesehen.

8. Jusqu'à ce jour, les trois centres de la GESTAPO, la Villa PAULY à Luxembourg, la Villa SELIGMANN à Esch-sur-Alzette et la Villa CONTER à Diekirch, ont échappé aux initiatives de rénovation du tissu urbain des trois localités.

Se référant à

9. L'entretien du collègue échevinal avec les propriétaires actuels de l'immeuble en question qui
 - 9.1. ne manifestent pas l'intention d'occuper personnellement les lieux;
 - 9.2. reconnaissent que du fait d'avoir été construit et habité par le fondateur du tourisme luxembourgeois et d'avoir été occupé par la GESTAPO pendant la seconde Guerre Mondiale, l'immeuble se voit conférer une dimension historique telle qu'il fait désormais partie du patrimoine régional et national;
 - 9.3. envisagent de scinder la propriété en deux parties qu'ils sont disposés à vendre en bloc ou par lots distincts, le lot antérieur ($\pm 1/3$) attenant à la chaussée portant l'immeuble à conserver;

- 9.4. se proposent de réserver le lot postérieur ($\pm 2/3$) accessible par l'arrière via la servitude dont question ci-dessus à la construction d'immeuble(s) dont la vocation reste à définir;
- 9.5. signalent qu'ils sont favorables à l'acquisition de leur propriété, en bloc ou par lots, soit par la Ville de Diekirch, soit par la communauté Nordstad soit par l'Etat.

Jugeant que

10. Il importe de conserver certains immeubles et/ou objets dans leur contexte pour en pérenniser la mémoire et réactualiser périodiquement l'enseignement qu'il est indispensable d'en distiller.
11. L'immeuble en question mérite donc d'être protégé et conservé dans son contexte historique.
12. Il n'y a pas de contre-indication à ce qu'une partie du terrain visé soit réservée à l'implantation d'une construction immobilière dont la vocation reste à définir.
13. Le cas échéant et au vu du contexte urbanistique particulier du site, une vocation publique au sens large serait à réserver à l'immeuble à construire.

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Après en avoir délibéré conformément à la loi

décide unanimement,

d'aviser FAVORABLEMENT la proposition de classement comme monument national de l'immeuble 28 rue Alexis Heck.

Diekirch, le 6 juillet 11

La présente sera transmise à Madame la Ministre de la Culture.

Ainsi décidé, date que dessus.

Pour extrait conforme.

Diekirch, le <date>

Le Bourgmestre,

le secrétaire,

Jacques Dahm

René Liltz